

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

BERLENCOURT LE CAUROY

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19 PLUI APPROUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE
03.21.220.200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Légende

- Limite communale
- Cimetière
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- Nouvelle construction

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-village anciens
- Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
- Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins
- Ue : Zone urbaine à vocation économique
- Uh : Zone urbaine à vocation d'équipements
- A : Zone agricole
- As : Secteur de la zone agricole présentant des enjeux naturels
- N : Zone naturelle
- Np : Secteur de la zone naturelle correspondant aux parcs de château

Éléments à protéger

- Élément de patrimoine urbaine ou naturel à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : cours d'eau
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du code de l'Urbanisme

Installations agricoles

- Installation agricole classée
- Installation agricole non classée

Zone inondable

- Zone inondable issue de données communales

Éléments de patrimoine

Numéros	Désignation
1	Vierge
2	Eglise
3	Chapelle
4	Calvaire
5	Chapelle
6	Château de Cauroy
7	Vierge
8	Eglise
9	Monument aux morts
10	Statue

Magnicourt-sur-Canche

Sars-le-Bois

Denier

Liencourt

Grand-Rullecourt

Berlencourt-le-Cauroy

Sus-Saint-Leger

